

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 26 (1888)
Heft: 10

Artikel: Dans la "dèche"
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190310>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

» Nul autre que les maîtres de postes patentés ne pourra conduire les voyageurs en relais. Il feront placer au-dessus de la porte un écriteau portant : *Poste aux chevaux*.

» Tout individu qui aura fourni au voyageur des chevaux que celui-ci devait prendre chez le maître de postes, sera puni par une amende de 4 francs par *poste* pour chaque cheval, et remboursera en outre aux maîtres de postes le prix des courses dont il les aura privés.

» Les voyageurs seront servis dans l'ordre de leur arrivée. Si les chevaux d'un relais sont en course, les voyageurs attendront que les chevaux soient rentrés, et une heure de plus, pour leur donner le temps de se rafraîchir.

» Les courriers à franc étrier doivent être précédés d'un postillon, qui leur sert de guide, et ne doivent pas se charger d'autres effets que de ceux qu'ils peuvent mettre dans les poches de leur selle.

S'ils ont un porte-manteau, le postillon qui les accompagne doit le porter sur son cheval. »

Dès lors, que de changements, que de progrès dans les divers modes de locomotion ! Avec les vieilles diligences, on mettait trois jours pour aller de Paris à Rouen ; aujourd'hui, le trajet se fait en trois heures. Les diligences roulaient une nuit sur deux. Celle de Paris à Lyon faisait faire à ses voyageurs deux couchées. Le prix des places était deux et même trois fois ce que coûte aujourd'hui le transport en première et seconde classe, en chemin de fer.

Et néanmoins, nombre de gens regrettent encore ce qu'ils appellent le « bon vieux temps des diligences. » Il est vrai qu'il présentait divers agréments qui avaient bien leur prix, et qu'on ne retrouve point aujourd'hui.

« Au temps de la diligence, nous dit-on, il y avait des accommodements avec le conducteur, des sursis aux séparations. Les baisers de la dernière minute se prolongeaient. Ceux qui s'en allaient, ceux qui demeuraient, restaient encore attachés par le magnétique fluide des yeux, tant que le lourd et lent véhicule n'avait pas contourné le coude lointain de la grand'route. Au besoin, un demi-écu glissé dans la main du conducteur suffisait à amener une halte brusque et l'on retournait s'embrasser une suprême fois, sous prétexte d'aller chercher ses gants oubliés dans le tiroir. Quelle différence avec l'affreuse ponctualité du chemin de fer qui, au lieu de séparer, arrache et déchire ; qui coupe les douloureux regards d'adieux avec brutalité ; qui a l'air de rejeter féroce les uns, tandis qu'il entraîne éperdument les autres ; qui met, en une seconde, un tel espace entre les êtres, que c'est comme s'ils ne s'étaient pas vus depuis cent ans et ne devaient plus se revoir. Pas un instant de retard, d'attente, de grâce. Des départs inexorablement réglés ; une machine sans entrailles, passant sur tout, écrasant tout.

» Pour les trajets qui rapprochent et réunissent, même chose que pour les trajets qui éloignent. De la diligence, on voyait de loin briller à l'horizon le

clocher ou le toit qui était le but ; on se disait : « Un tel est là, qui m'attend, » on croyait l'apercevoir déjà ; avec la bruyante cadence du trot des chevaux, on se sentait avancer, courir, goûtant par anticipation la saveur des douces accolades. Tandis que du chemin de fer, qui glisse sans cahot sur sa route de métal, les gares, les talus, les tunnels vous masquent jusqu'au bout la chère destination ; on s'y sent pris d'une sensation exaspérante d'immobilité, de paralysie et d'impuissance. Et une voix inexorable, railleuse, semble vous répéter : « A votre aise ! rongez votre frein ! Vous arriverez à telle heure ! Pas une seconde plus tôt ! » L. M.

Dans la « dèche ».

C'était aux plus beaux jours des bains de Saxon. Un bohème genevois, un viveur, qui avait dépensé toute sa fortune en fredaines, était en partie de plaisir dans le Valais. Grillant de tenter la fortune, il se dirigea vers Saxon, où la roulette ne tarda pas à lui enlever les cent quatre-vingts francs qui lui restaient. Le lendemain de ce déboire, notre aventurier, assis sur un banc de la promenade, rêvait à quelque expédient. Mais comment se procurer quelque argent ?... A Genève, qu'il venait de quitter, son crédit était complètement perdu. Tous ses parents et la plupart de ses amis avaient déjà été mis largement à contribution, et il n'y avait plus moyen d'aller frapper à leur porte...

On était en juin ; la soirée était superbe. Tout à coup notre joueur ruiné fut tiré de ses sombres réflexions par l'Orchestre des Bains, qui attaquait l'ouverture de *Guillaume-Tell*. Cette musique gaie, entraînante, ranima ses esprits ; et bientôt mille projets divers se pressèrent dans sa tête. Il s'était tant de fois tiré d'embarras, il avait tiré tant de plumes dans sa vie, qu'il ne désespérait pas de trouver encore quelque bonne âme qui lui ouvrirait son porte-monnaie. Ses yeux s'éclairèrent soudain. Il se dirigea vers le salon de lecture, appela un sommelier, se fit apporter du papier à lettres, et écrivit ce qui suit à un pintier genevois, un ancien camarade, auquel il avait, dans le temps, dédié une pièce de vers, dont ce dernier avait été très flatté :

« Mon cher et vieil ami.

Je suis en séjour depuis trois semaines à Saxon, où, dès mon arrivée, j'ai malheureusement perdu au jeu les cent quatre-vingts francs qui me restaient, et que mon oncle César m'avait prêtés. Je vivais donc à l'hôtel sans savoir comment je payerais mes dépenses... Mais tu ne pourrais jamais t'imaginer ce qui m'est arrivé l'autre jour... Je me promenais dans les sentiers qui serpentent sous les frais ombrages des environs, lorsque, près d'un banc rustique, un objet rougeâtre frappa ma vue. C'était un gros portefeuille en cuir russe. Je m'arrêtai un instant étonné, je le ramasse, je l'ouvre, et qu'est-ce que je vois dans l'une de ses pochettes ?... Une liasse de billets de mille francs !... Je les compte, ... ça n'en finissait plus, mon cher : il n'y en avait pas moins de quatre-vingts !... Quatre-vingt mille francs !... quelle trouvaille, quel bonheur inattendu !...

Te dire maintenant les sentiments divers qui m'ont assailli dès ce moment-là; te dire les combats, les hésitations, les décisions, cent fois prises et cent fois refoulées, qui se sont succédé dans mon âme, est impossible!...

Représente-toi, mon bon, cette situation de quel-qu'un qui est dans la *dèche*, et qui trouve tout à coup quatre-vingt mille francs... Tantôt je me disais que le devoir d'un honnête homme est de rendre à son légitime propriétaire l'objet trouvé; que le bien mal acquis ne profite jamais, etc., etc.; tantôt envisageant la chose sous une autre face, il me semblait que je serais bien naïf de laisser passer cette occasion unique de remonter mes actions.

Evidemment, me disais-je encore, cette valeur a été perdue par quelque millionnaire, par un de ces nombreux et riches étrangers courant les maisons de jeux, et qui dépenserait sans doute en quelques heures ce qui est pour moi toute une fortune, ce qui pourrait me rendre heureux pour la vie... Et puis, quand on peut ainsi bourrer son portefeuille de billets de banque, c'est qu'on en a de reste, et quatre-vingt mille francs de plus ou de moins ne sont rien pour ces gens-là.

Et je me suis décidé à garder le magot.

Seulement, mon bon, comment faire? Les journaux ont tous fait mention de l'affaire; la perte du portefeuille a été publiée au son du tambour, avec promesse d'une récompense de cent francs. Cent francs, pour quatre-vingt mille! il est généreux, le gaillard! Enfin, tout le monde en parle, et si j'ai le malheur de changer ici un billet de mille, je suis suspecté, perdu!... C'est un peu fort! J'ai quatre-vingt mille francs en poche et je n'ose pas payer mon hôtel!

Fais-moi donc l'amitié de m'envoyer deux cents francs par mandat de poste; tu me tireras ainsi d'un embarras terrible, et nous partagerons ensuite; il y a suffisamment pour nous deux. Sans cela, je te le répète, tout est perdu. — Je n'attends plus que tes nouvelles pour voler à toi et te serrer la main.

Le plus grand secret, je t'en supplie!!...

Ton vieil ami ***.

Le soir même, le pintier répondait en ces termes:

« Je crois que tu as raison; le type brûlerait tout de même l'affaire à la roulette; autant vaut le garder pour en faire un meilleur emploi. Tu as bien fait de penser à moi, car je ne t'ai jamais oublié depuis nos amicales relations d'autrefois. J'ai encore les jolis vers que tu as composés à l'occasion de ma noce. Mais que veux-tu faire de deux cents francs; il ne te faut pas y avoir juste pour payer ta pension; je t'y envoie trois cents, afin que tu puisses y faire largement.

C'est donc au plaisir de te revoir.

Tout à toi, ***.

Hélas! le pauvre gargonier n'a jamais revu ni son ami, ni ses trois cents francs. « Ah! la canaille, s'est-il écrié mainte fois, je suis volé! Il me l'a faite à l'oseille, le gredin. »

L. M.

LA FILLE DU COLONEL.

II

Jeanne Dorval avait refusé beaucoup d'amoureux.

Elle avait d'abord impitoyablement repoussé tous les « civils ». Une répugnance invincible l'éloignait de la redingote ou de l'habit. Elle trouvait à tous les « civils », ingénieurs, surnuméraires, substituts, clerks de notaires, clerks d'avoués, avocats stagiaires, juges suppléants, je ne sais quel air guindé, quelle tournure gauche, quelle physionomie empruntée qui ne lui plaisait point.

Quand son père vantait l'élégance, la politesse, le « chic suprême » de quelques-uns, elle répondait:

— Oui, c'est très vrai, ils sont élégants, polis et dansent à ravir... mais ils sentent l'empois!

Puis elle avait refusé les jeunes beaux officiers, qui, mettant le tiers de leurs mérites et les trois quarts au moins de leurs espérances dans les avantages physiques de leur personne, rehaussés par l'art et les parfums du coiffeur, s'étaient aventurés à demander sa main.

Et quand son père lui demandait pourquoi elle était si sévère:

— Trop de pommade, mon père! disait-elle en riant. Je ne veux point d'un mari ciré, frisé, et tiré à quatre épingles.

Les autres officiers, plus sérieux, moins soignés, n'ayant point osé se risquer auprès d'une si charmante mais si difficile personne, Jeanne était restée fille, vivant avec le colonel, dont elle tenait la maison et animait les salons, et fort aimée des soldats, qui, lorsqu'ils la voyaient passer à cheval auprès de son père, s'arrêtaient pour l'admirer, la saluer, et l'appelaient « la colonelle ».

Colonelle elle était, en effet, et les soldats ne savaient pas si bien dire, car elle quittait peu le cabinet de son père, voyait tous les papiers, copiait les rapports confidentiels, connaissait à fond le régiment, et savait le fort et le faible de tous les officiers.

Elle exerçait surtout son empire sur le lieutenant-colonel, M. Ollier, un vieux brave à moustaches énormes, aussi doux dans le fond qu'il avait l'air féroce dans la forme et qui professait pour Jeanne une admiration voisine de l'enthousiasme. Tout ce que disait la belle enfant lui semblait parole d'Evangile, et, si par hasard il y avait discussion entre le lieutenant-colonel et M. Dorval sur quelque question de service intérieur, Jeanne n'avait qu'à lever le bout du doigt où à prendre un petit air mutin pour qu'aussitôt l'excellent homme se rangeât à son avis.

Le colonel riait parfois en voyant M. Ollier se plier à toutes les fantaisies et à tous les caprices de sa fille:

— Quel dommage, disait-il, que vous n'ayez pas trente ans de moins, mon cher ami! Vous seriez amoureux de Jeanne...

— Avec ivresse, colonel, avec ivresse!

Et le bon vieux brave saisissait la main de la jeune fille, qui le laissait faire, et la portait respectueusement à ses lèvres.

Or, ce jour-là, au moment où Jeanne allait sortir du cabinet de son père, on frappa deux coups à la porte:

— Tiens! s'écria le colonel, c'est Ollier qui vient me rendre compte de la revue.

— Alors, je reste.

— Comme tu voudras... Entrez!

La porte s'ouvrit. Le lieutenant-colonel, en grand uniforme, le visage fatigué et couvert de poussière, se présenta, sourit joyeusement en apercevant Jeanne, et serra la main de son chef:

— Eh bien! demanda celui-ci, tout a-t-il marché convenablement?